



Entreprises minières Globex inc.

“Chez nous en Amérique du Nord”

18 338 074 actions ordinaires en circulation

Le 20 avril 2009

Lettre d'intention sur les actifs de Globex en Nouvelle-Écosse

Rouyn-Noranda, Québec (Canada). **ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC. (GMX – Bourse de Toronto, G1M – Bourses de Francfort, Stuttgart, Berlin, Munich, Xetra et GLBXF – International OTCQX)** a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle a signé une lettre d'intention non-exclusive avec un groupe privé, Scotia Gold Associates (ci-après nommé Scotia), lettre selon laquelle Globex convient de vendre à Scotia la totalité de ses intérêts dans toutes ses propriétés minières situées en Nouvelle-Écosse en retour des considérations suivantes:

- Un versement de 250 000 \$ à la fin d'une période de trois (3) mois qui sera allouée pour fins de contrôle diligent et pour effectuer une campagne de financement. La signature d'une entente définitive d'acquisition sera effectuée à ce moment.
- Un versement de 500 000 \$ à la fin d'une période de douze (12) mois suivant la date de signature de l'entente définitive d'acquisition.
- Une redevance minière à taux variable basée sur le prix de l'or se situant dans la fourchette entre 700 \$ US ou moins l'once et 1 250 \$ US ou plus l'once, et qui s'appliquera sur toutes les propriétés de Globex en Nouvelle-Écosse.
- Des dépenses de 15 millions \$, en dollars canadiens ou US, soit le plus élevé des deux, sur la propriété aurifère Mooseland Gold Mine, ou le début de la production commerciale telle que définie dans une étude de faisabilité encaissable auprès d'une banque à cette même propriété, selon la première éventualité.
- Un intérêt de 5% dans la compagnie privée ou si une compagnie cotée à la bourse est formée, 5% du capital-actions de ladite compagnie, au moment où la production commerciale sera atteinte.

Les dirigeants de Scotia sont bien connus de Globex et sont des personnes possédant une expérience analytique dans le domaine financier et/ou minier.

La propriété de la mine Mooseland Gold comprend deux zones à haute teneur aurifère du type «Meguma», nommées East Gold Zone et West Gold Zone qui ont été définies par des campagnes de forages exhaustives.

La compagnie Acadia Mineral Ventures Limited, partenaire avec Hecla Mining Company of Canada Ltd. ont rapporté, dans leurs rapports annuels de 1988 et 1989, une ressource inférée de 2,02 millions de tonnes de minerai aurifère à une teneur moyenne non-coupée de 0,39 oz d'or /tonne (13,37 grammes /tonne Au), jusqu'à une profondeur de 1000 pieds (305 mètres) et en utilisant une largeur moyenne d'extraction «mining width» de 5 pieds (1,5m). Ces estimations étaient basées sur 120 000 pieds (36 576 mètres) de forage à diamant et sont de nature strictement historique puisqu'elles ne sont pas conformes aux normes de la réglementation NI 43-101 et ne peuvent donc pas être considérées comme fiables. Globex ne considère pas ces estimations ou toutes autres estimations subséquentes comme des réserves minières.

De nombreux autres calculs de ressources ont été réalisés en 1988 par Hecla Mining, en utilisant des largeurs d'extraction variables, des teneurs de coupures multiples, ainsi que diverses profondeurs d'extraction. Ces estimations de ressources variaient grandement dû aux divers paramètres utilisés et considérant également la nature erratique des hautes teneurs en or dans les zones aurifères.

Le personnel qualifié de Globex n'a pas refait de calculs d'estimation des ressources en appliquant les normes modernes de la réglementation NI 43-101.

Les infrastructures sur la zone West Gold incluent un chevalement d'acier de 18,2 mètres de hauteur et un puit d'une profondeur de 125 mètres, mis en place par Hecla Mining. De plus, une rampe inclinée atteignant une profondeur de 50 mètres a aussi été foncée en 2003 et diverses autres infrastructures nécessaires à un démarrage d'opération d'extraction sont en place.

Globex est très heureuse d'avoir l'opportunité de faire potentiellement avancer la propriété Mooseland Gold Mine à un stade de production commerciale et de pouvoir persister dans l'exploration de ses autres propriétés d'or et de métaux de base polymétalliques en Nouvelle-Écosse.

Monsieur Jack Stoch, Géo. P., en sa capacité de «personne qualifiée» selon la norme NI 43-101, a rédigé ce communiqué de presse.

«We Seek Safe Harbour.»

Foreign Private Issuer 12g3 – 2(b)
CUSIP Number 379900 10 3

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, Géol., Acc.Dir.
Président et Chef de la direction
Entreprises minières Globex inc.
86, 14e Rue
Rouyn-Noranda, Québec (CANADA) J9X 2J1

Tél : 819.797.5242
Fax : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Énoncés à caractère spéculatifs :

À l'exception d'information de nature historique, ce Communiqué de Presse peut contenir certains "énoncés à caractère spéculatif". Ces énoncés peuvent impliquer un certain nombre d'incertitudes et de risques, connus ou inconnus, ainsi que sous-entendre certains facteurs qui pourraient influencer matériellement les résultats ainsi que le niveau d'activité de la Compagnie ou bien influencer matériellement la performance de celle-ci, ainsi que ses attentes et ses projections futures. Une discussion plus détaillée au sujet des risques est disponible dans le Formulaire Annuel d'Information qui a été présenté par la compagnie à SEDAR et qui est disponible sur www.sedar.com.